



# Société des traversiers du Québec

Exercice financier se terminant  
le 31 mars 1975

## RAPPORT DU PRÉSIDENT



CANQ  
TR  
STQ  
100  
1975

152407



# Société des traversiers du Québec

Exercice financier se terminant  
le 31 mars 1975

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

Dépôt

CANQ  
TR  
STQ  
100  
1975

Monsieur Raymond Mailloux  
Ministre des Transports  
Édifice "H" — 2ème étage  
Cité Parlementaire  
Québec

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société des Traversiers du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1975.

Veillez croire, Monsieur le ministre, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Marcel Latouche, ing.  
Président directeur général

Le 17 juin 1975.



# SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

**Exercice financier se terminant  
le 31 mars 1975**

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

### Constitution de la société

La Société est une compagnie à fonds social créée le 4 juin 1971 par la loi de la Société des Traversiers Québec-Lévis (chapitre 65, lois de 1971). Cette loi a été modifiée pour créer la Société des Traversiers du Québec, le 31 juillet 1974. Son capital autorisé est de \$3,000,000 divisé en 30,000 actions d'une valeur nominale de \$100. Ces actions font partie du domaine public du Québec et sont attribuées au ministre des Finances.

Les affaires de la Société sont régies par un Conseil d'administration composé de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le président du Conseil est également le directeur général de la Société.

Les membres du Conseil d'administration sont:

MM. MARCEL LATOUCHE  
Président directeur général  
CYRILLE JUTRAS  
Vice-président et secrétaire  
JACQUES CHARLAND  
administrateur  
ROGER LÉTOURNEAU  
Administrateur  
WILFRID MARTEL  
Administrateur

### Objectifs de la société

Les objectifs de la Société sont:

- a) de fournir des services de transport par traversiers entre les deux rives des fleuves, rivières et lacs qui sont situés dans le Québec et des services d'excursions sur ces fleuves, rivières et lacs, ainsi que les services ~~connexes~~
- b) d'acquérir, de posséder ou d'aliéner les biens, meubles et immeubles nécessaires à ces services, et d'exécuter ou de faire exécuter tous les travaux destinés à assurer ces services.



## Opérations courantes de 1974-75

### ACTIVITÉS

Afin de respecter les objectifs stipulés, la Société a continué les travaux entrepris à la filiale Québec-Lévis l'année précédente, à savoir:

#### A) La construction des quais

Du côté de Québec, la firme Beaudet & Marquis Inc. a poursuivi l'exécution de son contrat entrepris en mai 1973.

Du côté de Lévis, la firme Grant Mills Ltd. a continué les travaux entrepris en mai 1973.

Le 22 mai 1974, les travaux des deux côtés étaient suffisamment avancés pour permettre l'utilisation des quais et des rampes.

#### B) Le maintien du service

À cause des travaux ci-haut mentionnés et continuant le programme établi précédemment, les passagers furent transportés par autobus du 1er avril au 22 mai 1974. On estime à environ 116,918, le nombre des passagers ainsi transportés.

Le 22 mai, le service régulier reprit jusqu'au 26 juillet alors qu'il fut perturbé par une grève des mécaniciens. Au cours de cette période, quelque 324,360 passagers et 64,829 véhicules furent transportés.

Le 10 septembre, il y eut reprise du travail et des activités normales. Cependant le 11 novembre, un bris des engrenages opérant la rampe d'accès du côté de Québec vint à nouveau perturber le service. Quelque 225,980 passagers et 52,397 véhicules utilisèrent les navires entre ces dates.

En raison de ce bris, la Société se vit dans l'obligation de refuser aux véhicules l'accès aux navires, mais continua cependant le transport des piétons. Il s'avéra nécessaire de remplacer les engrenages en question. Les travaux furent complétés le 19 décembre. Au cours de cette période, soit du 11 novembre au 19 décembre, quelque 105,370 passagers furent transportés à bord des navires.

Le 19 décembre, il y eut reprise du service régulier. Par mesure de sécurité et pour empêcher qu'un bris des engrenages du côté de Lévis ne vienne à nouveau perturber le service, il fut décidé de les remplacer par du neuf, comme on l'avait fait du côté de Québec. Les travaux furent entrepris le 6 janvier et complétés le 9. Seul le service aux véhicules fut interrompu durant cette période.

En résumé, le transport des véhicules et des passagers se totalise comme suit:

	<u>Passagers</u> <del>par autobus</del>	<u>Véhicules</u>
Du 1er avril au 22 mai 1974 <i>PAR AUTOBUS</i> →	116 918	—
Du 22 mai au 26 juillet	324 360	64 829
Du 26 juillet au 10 septembre (grève)	—	—
Du 10 septembre au 11 novembre	225 980	52 397
Du 11 novembre au 19 décembre	105 370	—
Du 19 décembre au 6 janvier 1975	52 347	7 959
Du 6 janvier au 9 janvier	5 674	—
Du 9 janvier au 31 mars	295 510	46 920

TOTAL:            51 jours d'opération par autobus  
                      269 jours d'opération par navires  
                      45 jours de grève  
                      1 125 159 passagers  
                      172 105 véhicules

# SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE  
31 MARS 1975



# TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<b>Rapport du vérificateur</b>	11
<b>États financiers</b>	
Bilan	12
État des revenus et dépenses et du déficit	14
État de l'évolution de la situation financière	15
Notes afférentes aux états financiers	16
<b>Renseignement complémentaire</b>	
Frais d'exploitation	19
Frais d'administration	20
Restaurants — État des revenus et des frais d'opération	21

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Conformément à l'article 21 de la Loi de la Société des Traversiers du Québec, j'ai examiné le bilan de la Société au 31 mars 1975, l'état des revenus et dépenses et du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. J'ai obtenu tous les renseignements et les explications que j'ai demandés. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, du mieux que j'ai pu m'en rendre compte par les renseignements et les explications qui m'ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Société, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter l'état véritable et exact des affaires de la Société au 31 mars 1975, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a.,  
Vérificateur général.

Québec, le 12 mai 1975.

**SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC**  
 (Chapitre 65 des Lois de 1971 et modifications)

**BILAN**  
**au 31 mars 1975**

**ACTIF**

	1975	1974
	\$	\$
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse et dépôts à terme	1 245 357	1 256 565
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec		152 159
Comptes à recevoir	1 289	2 964
Stock — au coût	6 482	1 468
Frais payés d'avance	27 680	30 377
	<u>1 280 808</u>	<u>1 443 533</u>
	-----	-----
<b>IMMOBILISATIONS (note 2)</b>	162 261	169 259
	-----	-----
<b>FRAIS REPORTÉS</b>	704 723	743 874
	<u>2 147 792</u>	<u>2 356 666</u>
	=====	=====

Les notes afférentes aux états financiers en font intégralement partie.

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



## PASSIF

	1975	1974
	\$	\$
À COURT TERME		
Comptes à payer, estimations progressives et retenues sur contrats	695 507	656 530
Revenus reportés		14 883
	<u>695 507</u>	<u>671 413</u>
SOLDE NON DÉPENSÉ DE LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AU COÛT DES IMMOBILISATIONS (note 2)	352 738	638 940
<b>PART DE L'ACTIONNAIRE</b>		
CAPITAL-ACTIONS (note 3)		
Autorisé: 30,000 actions d'une valeur nominale de \$100 chacune		
Émis et payé: 15,000 actions	1 500 000	1 500 000
DÉFICIT	400 453	453 687
	<u>1 099 547</u>	<u>1 046 313</u>
	<u><u>2 147 792</u></u>	<u><u>2 356 666</u></u>

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

# SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

## État des revenus et dépenses et du déficit de l'exercice terminé le 31 mars 1975

### REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec (note 4)		\$1 274 883
Transport des véhicules	\$ 206 021	
Transport des piétons	154 164	
	<hr/>	
	360 185	
Restaurants — Excédent des revenus sur les frais d'opération	6 388	366 573
	<hr/>	<hr/>
		1 641 456

### DÉPENSES

Frais d'exploitation	1 424 146	
Frais d'administration	199 603	
Amortissement des immobilisations	25 450	
Amortissement des frais reportés	39 151	1 688 350
	<hr/>	<hr/>
		46 894

### AUTRES REVENUS

Intérêts	93 281	
Location d'espaces	6 847	100 128
	<hr/>	<hr/>

### EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE

53 234

### DÉFICIT AU DÉBUT — solde redressé (note 5)

453 687

### DÉFICIT À LA FIN

\$ 400 453

Les notes afférentes aux états financiers  
en font intégralement partie.

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

# SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

## État de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1975

Provenance du fonds de roulement		
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice		\$ 53 234
Dépenses ne requérant aucun déboursé:		
Amortissement des immobilisations	\$ 25 450	
Amortissement des frais reportés	39 151	64 601
		<hr/>
		117 835
Participation du gouvernement du Québec au coût des immobilisations		
		4 293
		<hr/>
		122 128
Utilisation du fonds de roulement		
Acquisition d'immobilisations dont \$290,495 à même les subventions reçues à cette fin au cours des deux dernières années		308 947
		<hr/>
Diminution du fonds de roulement		186 819
Fonds de roulement au début (note 5)		772 120
		<hr/>
Fonds de roulement à la fin		<u>\$585 301</u>
Les notes afférentes aux états financiers en font intégralement partie.		

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



# SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

## Notes afférentes aux états financiers au 31 mars 1975

### 1. Conventions comptables

*Immobilisations* — Les immobilisations sont inscrites au coût déduction faite de la participation du gouvernement du Québec. Le coût net est amorti à taux constant sur le solde dégressif (Bâtiments — 10%, bateaux 15%, ameublement et équipement 20%).

*Frais reportés* — Le solde des frais reportés sera amorti d'ici 1993 par montants annuels égaux.

*Bénéfices d'emploi* — Les bénéfices accumulés en fin d'exercice par les employés ne sont pas représentés aux états financiers.

*Stocks* — Les stocks sont inscrits au coût suivant la méthode de l'épuisement successif et ne comprennent que les stocks des restaurants.

*Restaurants* — Les frais d'opération des restaurants ne comprennent que les charges directes et aucune imputation n'est faite pour les frais administratifs.

### 2. Immobilisations

Les immobilisations se composent des classes d'actif suivantes:

	1975			1974
	Coût net	Amortissement accumulé	Coût net non amorti	Coût net non amorti
	\$	\$	\$	\$
Terrains	18 245		18 245	18 245
Bâtiments	20 520	3 680	16 840	7 711
Bateaux: aménagement et pièces de rechange	\$ 230 837			
Moins: participation du gouvernement du Québec	<u>91 309</u>	139 528	27 816	111 712
				*130 194
Ameublement et équipement	26 372	10 908	15 464	13 109
Quais	\$3 431 245			
Moins: participation du gouvernement du Québec	<u>3 431 245</u>	—	—	—
		<u>204 665</u>	<u>42 404</u>	<u>162 261</u>
			<u>169 259</u>	

\* Les pièces de rechange étant maintenant incluses au coût des bateaux, le solde de 1974 a été ajusté en conséquence.

### Bateaux-passeurs « Alphonse Desjardins et Lomer Gouin »

Pour l'exploitation de son service de transport, entre Québec et Lévis, la Société utilise deux bateaux-passeurs acquis par le gouvernement du Québec (ministère de l'Industrie et du commerce).

Quoique toutes les autorisations aient été obtenues afin de permettre au gouvernement du Québec de céder à la Société des Traversiers du Québec, au prix de un dollar (\$1.00), les deux bateaux concernés, le contrat n'était pas intervenu en date du 31 mars 1975 entre les parties intéressées. Le coût de ces bateaux ne fait donc pas partie de l'actif de la Société aux états financiers, sauf pour un montant de \$139,528 pour aménagement additionnel et pièces de rechange.

### Participation du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec s'est engagé à subventionner le coût de construction des quais et d'un restaurant du côté de Québec par un arrêté en conseil du 27 juin 1973 modifié le 13 février 1974. Le montant accordé par cet arrêté en conseil est de \$4,448,170.

Au 31 mars 1975, le montant reçu par la Société est de \$3,991,344 et il a été crédité au cours des deux derniers exercices de la façon suivante dans les livres de la Société:

- a) Participation du gouvernement du Québec au coût des immobilisations tel qu'elle apparaît au tableau ci-haut: \$3,522,554 (\$3,431,245 et \$91,309).
- b) Solde non dépensé de la participation du gouvernement du Québec au coût des immobilisations: \$352,738.
- c) Subvention pour la mise en opération du M/V Radisson créditée aux opérations de l'exercice terminé le 31 mars 1974: \$116,052.

## 3. Capital-actions

En vertu des dispositions de la Loi de la Société, le ministre des Finances détient le capital-actions en circulation et il est le seul à pouvoir souscrire au capital-actions autorisé non encore émis.

## 4. Subventions

Les subventions du gouvernement du Québec se composent des montants suivants:

Subventions d'opération	\$1 300 000
Subvention pour le transport des piétons par autobus	14 883
	<hr/>
	1 314 883
Moins: Annulation d'une subvention à recevoir au 31 mars 1974	40 000
	<hr/>
	\$1 274 883
	<hr/> <hr/>

## **5. Modification aux conventions comptables**

Le coût des vacances accumulées en cours d'année par les employés n'est plus inclus dans les comptes à payer en fin d'exercice. Ce changement a eu pour effet de réduire les frais de l'exercice de \$8,704. Le déficit accumulé et les frais courus au 31 mars 1974 ont été réduits de \$51,194 pour donner effet à ce changement.

## **6. Éventualité**

La Société a reçu une réclamation de l'ordre de \$980,000 d'un entrepreneur concernant le contrat qu'il a exécuté pour la construction d'un quai.

Les autorités de la Société jugent, à partir des renseignements obtenus à ce jour, que cette réclamation n'est pas fondée.

## **7. Modification légale**

En vertu du chapitre 62 des Lois de 1974, la Société des traversiers Québec-Lévis est devenue la Société des traversiers du Québec.



# SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

## Frais d'exploitation de l'exercice terminé le 31 mars 1975

Traitements et avantages sociaux		\$ 957 190
Huile		140 332
Entretien et réparation des bateaux		86 355
Cordage et remorquage		47 707
Autres dépenses d'opération des bateaux		11 814
Transport par autobus		83 768
Frais généraux		
Assurances	\$42 887	
Taxes et licences	1 213	
Entretien et réparation des quais	16 603	
Transports sur achats	936	
Autres frais	50 799	112 438
		<hr/>
Frais des locaux		
Loyers	7 453	
Éclairage et force motrice	12 932	
Chauffage	497	
Entretien et réparations	12 374	
Autres frais	2 220	35 476
		<hr/>
		1 475 080
Moins: Montant reçu à l'occasion du règlement définitif du contrat intervenu entre le ministère de l'Industrie et du commerce et Davie Ship- building Ltd. pour la construction des bateaux- passeurs		50 934
		<hr/>
		\$1 424 146
		<hr/> <hr/>

# SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

## Frais d'administration

de l'exercice terminé le 31 mars 1975

Traitements et avantages sociaux	\$111 549
Frais de déplacement	5 078
Honoraires des administrateurs	4 550
Services professionnels	47 168
Papeterie et impressions	18 878
Téléphone et télégrammes	3 110
Loyers	7 458
Autres frais	1 812
	<hr/>
	\$199 603
	<hr/> <hr/>

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC  
RESTAURANTS

État des revenus et des frais d'opération  
de l'exercice terminé le 31 mars 1975

Ventes		\$ 204 735
Coût des ventes		
Stock au début	\$ 1 468	
Achats	123 104	
	<hr/>	
	124 572	
Stock à la fin	6 482	118 090
	<hr/>	
Bénéfice brut		86 645
Frais d'opération		
Salaires et avantages sociaux	78 934	
Assurances	631	
Autres frais	692	80 257
	<hr/>	
Excédent des revenus sur les frais d'opération		<u>\$ 6 388</u>



L'Éditeur officiel du Québec  
Imprimé au Québec

Bibliothèque du Ministère des Transports



QTR A 029 548